

Féminisme, Antisexisme et questions de genre



Les inégalités et discriminations sexistes et LGBTphobes persistent, les attaques réactionnaires se multiplient, les reculs du gouvernement et de notre ministère n'arrangent rien...le combat féministe, dans toutes ses composantes, est donc d'autant plus actuel.

Nous vous invitons à réfléchir ensemble à la richesse des différents courants du féminisme, à appréhender comment chacun répond à des enjeux spécifiques mais aussi comment nous pouvons penser une convergence de ces approches.

Et au-delà de cette réflexion théorique et stratégique, il s'agit aussi de voir, à travers des cas concrets et des ateliers, comment tout cela a du sens dans notre quotidien professionnel.

QUAND ?

Les 2 et 3 février 2015

OÙ ?

A la Bourse du Travail de Paris
3 rue du chateau d'eau
Métro République

Intervenant-e-s

- ➔ **Danièle Kergoat**, sociologue (dernier ouvrage : Se battre, disent-elles... recueil d'articles et publications)
- ➔ **Nacira Guénif Souilamas**, sociologue et anthropologue, auteure notamment de Les féministes et le garçon arabe
- ➔ **Ismahane Chouder**, membre fondatrice de Mamans Toutes Egales et présidente du Collectif des Féministes Pour l'Egalité
- ➔ Animation des ateliers par des membres de la Commission Droits des Femmes de Sud Education Créteil

Programme

Lundi 2 février

- 9h-9h30 Accueil
- 9h30-11h : Féminisme matérialiste, intervention de Danièle Kergoat puis débat
- 11h-11h15 Pause
- 11h15-12h45 Trouble dans le genre : le courant queer (recherche d'intervenant-e en cours) puis débat
- 12h45-14h Déjeuner
- 14h-15h30 : Féminisme post-colonial et antiracisme, intervention de Nacira Guénif-Souilamas puis débat
- 15h30-15h45 Pause
- 15h45- 17h15 : Lutter contre les discriminations racistes au sein de l'école, l'exemple des mères voilées, intervention d'Ismahane Chouder puis débat

Mardi 3 février

- 9h-9h30 Accueil
- 9h30-10h45 : Inégalités et discriminations sexistes et LGBTphobes dans l'Education Nationale, états des lieux et stratégies de lutte, présentation puis discussion
- 10h45-11h Pause
- 11h-12h15 Ateliers, session 1
- 12h15-14h Déjeuner
- 14h-15h15 Ateliers, session 2
- 15h15-15h30 Pause
- 15h30-16h Plénière bilan du stage

Quatre ateliers proposés : Femmes dans l'enseignement de l'Histoire / Genre, biologie et anthropologie / Genre en SES / Pratiques de classe antisexistes

Féminisme, Antisexisme et questions de genre

Parce que nous sommes femmes, mais aussi cis ou transgenres, blanches ou racisées, de classes moyennes ou populaires, hétéro ou homosexuelles, nous subissons différentes formes de discriminations, indépendantes les unes des autres, mais qui peuvent parfois se recouper, s'alimenter réciproquement.

Nos vécus sont donc différents, nos points de vue et nos stratégies de résistance aussi du coup, parfois. C'est tout l'intérêt de la diversité des courants féministes, destinés chacun à répondre à chaque problématique spécifique. Pourtant, au-delà de cette diversité, nécessaire, la convergence de toutes les luttes féministes et le souci d'inclusion de tout-e-s leurs actrices et acteurs doit être un horizon à construire. L'objet de ce stage est de s'y employer.

De même qu'il vise à réfléchir à l'élaboration d'alternatives concrètes, dans nos pratiques professionnelles, pour servir ces différentes approches féministes et construire une autre école pour une autre société.



Comment s'inscrire ?

En adressant une demande écrite de congé pour formation syndicale au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président de la collectivité pour les ATTE. Selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage, au plus tard avant les vacances de Noël donc. Pensez également à prévenir Sud Éducation Créteil de votre participation.



Àle.....

Mme/M. le Recteur
Ou Mme/M. le Président du Conseil Général/Régional
s/c du chef d'établissement
Ou Mme/M. le/la DASEN
s/c de l'IEN

Mme/M.(Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 2 et 3 février 2015 mai à Saint Denis sous l'égide du CEFI Solidaires, 144, Bd de la Villette, 75019 Paris.

Signature

Se former ? Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent, titulaire non-titulaire, syndiqué-e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnable à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire.

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, DASEN...).

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refusent doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit. L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.

N'oubliez pas de prévenir Sud Education Créteil de votre participation
Inscription en ligne : <http://www.sudeduccreteil.org/Stages-formulaire-d-inscription.html>
Date limite de demande à la hiérarchie : avant les vacances de Noël